

Arrondissement de Cambrai
Commune de Thun l'Evêque - 59593
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/002

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Ruisseau « La Rasse » Riot Flavinnr Riot des Quarantes A.P.du 09/12/1970	Ddtm
I.2 Conservation du Patrimoine Culturel			
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments historiques	Oppidum « Camp César » (Etrun) Ins.M.H.du 11/04/1980	Drac
II.1 Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Ligne : CAMBRAI – FAMARS 90 Kv HORDAIN – PREMY 90 kV	Rte
II.2 Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.61 :21/04/1898 R.D.61 :12/05/1908 R.D.152 :12/05/1908 C.V.O. n°9 : 12/05/1908	Conseil Général
T5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de CAMBRAI - EPINOY A.M. du 07/05/1981	District Aéronautique
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24km centré sur les aérodromes de CAMBRAI - EPINOY et de CAMBRAI - NIERGNIES	Basa aérienne
III Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**